

Projet de réaménagement urbain de Rimouski-Est

Impacts et recommandations de la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent

Mise en contexte

Ce document résume l'évaluation d'impact sur la santé du projet de réaménagement urbain de Rimouski-Est. Rappelons qu'en 2019 la population a été consultée à deux reprises par la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent afin de connaître ses préoccupations et besoins en lien avec ce projet de réaménagement urbain. Ces éléments ont été intégrés au rapport transmis à la Ville de Rimouski.

L'objectif de cette évaluation d'impact était de fournir des recommandations à la Ville de Rimouski afin de maximiser les impacts positifs du projet sur la santé, le bien-être et la sécurité de la population du secteur.

Cette démarche ne s'inscrit pas en contradiction avec le projet, mais vient alimenter la réflexion et éclairer les décisions entourant le réaménagement prévu.



Image 1 : Projet de réaménagement urbain à Rimouski-Est

Plus précisément, le projet concerne un secteur du quartier de Rimouski-Est (voir image 1) et comprend :



- 1 L'aménagement d'une nouvelle artère, par le prolongement de l'avenue du Havre, pour connecter le port de Rimouski-Est au parc industriel (voir image 2).
- 2 L'aménagement d'une zone tampon végétalisée. Il s'agit d'une butte, avec un sentier (trottoir et piste cyclable), des arbres et des arbustes. Cette zone séparera les secteurs résidentiel et industriel (voir image 3).
- 3 Le réaménagement du parc industriel comprenant l'éloignement des industries émettrices de bruit et de poussières du secteur résidentiel.
- 4 L'aménagement d'une place publique devant l'ancienne église Saint-Yves (voir image 4).
- 5 L'inscription de deux secteurs du quartier au programme d'aide financière de Rénovation Québec¹ pour améliorer l'état des logements (voir image 5).

¹Rénovation Québec est un programme appuyant financièrement les municipalités qui se dotent d'un programme pour améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradés. Vous êtes propriétaires et vous désirez obtenir plus d'informations, visitez le lien suivant : <https://rimouski.ca/services/citoyens/programmes-et-subsventions>.

Analyse réalisée

L'analyse du projet s'est faite en considérant ses impacts sur six facteurs influençant la santé de la population (déterminants de la santé) :

Éléments de projets analysés	Déterminants de la santé affectés	Impacts sur la santé
<ol style="list-style-type: none">1. Avenue du Havre2. Zone tampon végétalisée3. Parc industriel4. Place publique5. Inscription de deux secteurs au programme d'aide financière de Rénovation Québec	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité et sentiment de sécurité• Bruit environnemental• Activité physique• Qualité de l'air• Logement• Interactions sociales	<ul style="list-style-type: none">• Santé physique• Santé mentale• Santé psychosociale

Constats et recommandations

1. Avenue du Havre

Le prolongement de l'avenue du Havre est un élément sensible du projet vu ses impacts négatifs possibles :

- Augmentation du bruit routier;
- Diminution du sentiment de sécurité lors des déplacements à pied ou à vélo;
- Dégradation de la qualité de l'air.

Recommandations

- Limiter la vitesse dans le secteur résidentiel par des aménagements physiques (ex : traverse surélevée);
- Limiter à deux voies de circulation l'avenue, soit une dans chaque direction.
- Réserver le sentier polyvalent et le trottoir aux cyclistes et piétons.
- Prévoir de l'éclairage et des bancs le long de l'avenue;
- Assurer la connexion entre les trottoirs et pistes cyclables proposés et ceux existants;
- Assurer leur déneigement et déglacage;
- Quantifier l'impact de l'avenue sur l'environnement sonore et la qualité de l'air;
- Verdir l'avenue du Havre (plantation d'arbres).



Image 2 :
Avenue du Havre

2. Zone tampon végétalisée

En favorisant la séparation entre le secteur industriel et résidentiel, la zone tampon végétalisée devrait augmenter le sentiment de sécurité des résidents du secteur. De plus, le sentier intégré à la zone tampon pourrait faciliter les déplacements à pied et à vélo ainsi que les interactions sociales.

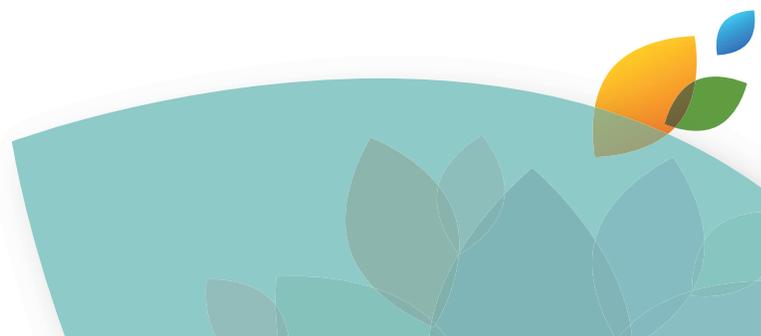
Recommandations

Favoriser l'utilisation de la zone tampon en :

- Installant des bancs et de l'éclairage;
- Entretien et déneigement le sentier en hiver;
- Impliquant des citoyens lors de sa conception;
- Connectant le sentier aux trottoirs et pistes cyclables existants.



Image 3 : Zone tampon végétalisée



3. Parc industriel

L'éloignement de certaines industries du secteur résidentiel pourrait réduire les nuisances associées, telles que le bruit et la poussière.

Recommandations

- Planifier des mesures pour limiter le bruit et la poussière avant l'installation des nouvelles entreprises dans le parc industriel;
- Déplacer le port de chargement pétrolier dans le parc industriel afin de l'éloigner du secteur résidentiel.

4. Place publique

La place publique pourrait avoir des impacts positifs notamment sur les interactions sociales, l'activité physique et le sentiment de sécurité.

Recommandations

- Verdir la place publique (ex. : espace gazonné, bacs d'agriculture urbaine);
- Contribuer à son utilisation en assurant un accès à :
 - Un bloc sanitaire, de l'eau potable, des bancs, de l'éclairage, un brise-vent et des infrastructures de sports et loisirs;
 - Une traversée sécuritaire de l'avenue.



Image 4 : Place publique

5. Inscription de deux secteurs du quartier au programme d'aide financière de Rénovation Québec

L'amélioration de l'état des logements pourrait diminuer les risques de chutes et d'incendies, en plus d'améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des logements. Ces rénovations pourraient toutefois avoir des effets négatifs pour des locataires dans l'éventualité où le prix des loyers augmenterait.

Recommandations

- En collaboration avec le Comité logement, l'Office d'habitation Rimouski-Neigette (OHRN) et les autres partenaires, évaluer la pertinence d'adopter une politique, un plan d'action et des règlements pour intervenir sur le logement;
- Promouvoir les programmes de Supplément au loyer² et d'Allocation-logement³;
- Construire de nouveaux logements locatifs de qualité et sociaux notamment en collaboration avec l'OHRN.



Image 5 : Secteurs inscrits au programme d'aide financière de Rénovation Québec

Remerciements

La Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent tient à remercier la Ville de Rimouski et les citoyens pour leur collaboration à la réalisation de cette évaluation d'impact sur la santé.

Vous pouvez vous procurer le rapport complet au lien suivant :

www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/eis

² Le programme de Supplément au loyer permet aux locataires qui en bénéficient de payer un loyer correspondant à 25 % de leur revenu. Pour en apprendre plus : http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/supplement_au_loyer.html.

³ L'Allocation-logement est une aide financière d'appoint pour des ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur revenu au paiement de leur logement ou au remboursement de leur hypothèque. Pour en apprendre plus : http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/allocation_logement.html.